

**Procès-verbal de la réunion extraordinaire du Comité Social et Economique
du 18 novembre 2020**

La séance est ouverte par Madame Agnès GRANGIER, Directrice des ressources humaines, à 08h30.

Personnes présentes :

Titulaires CSE 1^{er} Collège

Leïla TOTO – Gilles MILLERAND – Françoise BOURGEOIS – Frédéric GERVILLIERS – Françoise TILLET – Thierry BOURDIER – Claire QUINONERO – Estelle GENET – François VANDENBROUCKE

Titulaires CSE 2^{ème} Collège

Anne Gaëlle GIRARD

Personnes absentes/excuses :

Driss EL ZAYTOUNI – Mounir SMAILI – Eric GIANNINI – Philippe DUTHU

Suppléants CSE en remplacement de titulaires absents :

Direction

Thomas FONTAINE – Directeur
Agnès GRANGIER – Dir.RH
Julien HARSON – Resp relations sociales

Représentants Syndicaux

Frédéric PISSOT - CGT
Julien SCHEID - UNSA
Florence MERLIN - FO

Invité(s) en séance

Céline GUERITEE – Latitude
Expertise Comptable

1. Présentation et approbation des comptes du CSE (fonctionnement / activités sociales et culturelles) de l'année 2019

Compte tenu de la crise sanitaire, il a été convenu de reporter la présentation des comptes annuels au 31/12/2019 à la présente réunion.

Les comptes 2019 (CE et CSE) sont présentés par Mme GUERITEE, expert-comptable.

Concernant les activités sociales et culturelles du CSE, le total des produits de l'année 2019 est de 831 523 €. Le total des charges 2019 s'élève à 823 112 €. Il en résulte un excédent de 8 411 € pour l'année 2019, contre 11 616 € pour l'année 2018.

Au 31/12/2019, le CSE disposait de 254 623 € de trésorerie.

S'agissant du fonctionnement du CSE, il est précisé que le total des produits de l'année 2019 est de 84 161 €. Le total des charges 2019 s'élève à 59 179 €. Il en résulte un excédent de 24 982 € pour l'année 2019, contre un déficit de 5 046 € pour l'année 2018.

Au 31/12/2019, le CSE disposait de 44 820 € de trésorerie.

Mme GUERITEE annonce une évolution dans la comptabilisation des heures de permanence de l'exercice 2019. Des heures de permanence facturées sur le budget de fonctionnement doivent être imputées sur le budget « activités sociales et culturelles ». Le Secrétaire du CSE indique avoir constaté une très légère différence entre son suivi et les heures facturées au CSE par l'entreprise. Il fera le point.

Les comptes du CSE sont approuvés à l'unanimité (10 votants) à main levée.

2. Présentation du rapport d'activité et de gestion du CSE de l'année 2019

Le Secrétaire lit le rapport conjoint de 10 pages, établi avec le Trésorier et envoyé aux élus et à la Direction avant la réunion, dans les grandes lignes à la demande des élus, qui recevront la conclusion modifiée suite à une confusion. Il répond à toutes les questions et apporte des précisions sur toutes les lignes pendant la présentation

de ce rapport activités 2019. Il exprime la volonté du CSE d'avoir poursuivi le développement des actions précédemment engagées.

3. Présentation et approbation des comptes prévisionnels du CSE (fonctionnement / activités sociales et culturelles) de l'année 2020

Compte tenu de la crise sanitaire, il a été convenu de présenter et d'approuver les comptes annuels du CSE pour l'année 2020 lors de la présente réunion.

En l'absence du Trésorier du CSE, le Secrétaire du CSE présente les comptes annuels du CSE de l'année 2020 (voir pièce jointe).

Le Secrétaire explique que le budget prévisionnel 2020 a été prudemment pensé et élaboré avec tous les élus au fil de l'année et finalisé sur une base de 475 000 € pour tenir compte de la situation incertaine liée au COVID, dans un contexte très flou budgétairement tout au long de l'année 2020, tenant compte de celui de 2019 construit, lui, en prévision à l'époque autour de 500 000 €.

Le Secrétaire explique ensuite que ce n'est que très tardivement dans l'année 2020 qu'il a été constaté que des compléments ont été versés début Août 2020 concernaient le 4^{ème} trimestre 2019, et qu'un budget total de 524 000 avait donc été versé in fine pour l'année 2019. Ce retard était lié au calcul et au contrôle de la subvention du 4^{ème} trimestre 2019 suite à la DUE concernant le régime de prévoyance pris en compte à partir de juin 2019 apportant un complément de subvention dédié (7/12^{ème} des 68 000€) au budget ASC du CSE et ce par décision des membres du CSE.

Compte tenu des mesures de confinement, certaines dépenses sont moins élevées en 2020 (ex : parcs loisirs, locations des camions). Le total envisagé des charges est donc moins important.

Les comptes du CSE sont approuvés à l'unanimité (10 votants) à main levée.

Le Président du CSE indique qu'il est régulièrement sollicité par des fournisseurs / prestataires pour le compte du CSE et que ceux-ci proposent des « ristournes » et cadeaux. Il demande aux membres du CSE de faire preuve de vigilance sur certaines pratiques.

Le Secrétaire suggère d'envisager, dans ce contexte difficile de pandémie avec les conséquences sociales qui en découleront sans aucun doute et qui pourront être terribles, d'envisager des actions communes pour aider des salariés en détresse par des secours, mais aussi au profit d'œuvres et associations humanitaires. Cela pourra être réalisé sous forme de prêts, dons et aides aux salariés et à des associations locales. Ces actions seront décidées collégialement en pré-CSE. Le Secrétaire propose au Président que pour 1 € versé par le CSE, l'entreprise en apporte tout autant permettant de doubler l'effort conjoint et de porter une vraie et forte démarche solidaire valorisant l'action du CSE et de l'entreprise. Cette démarche humaniste pourrait apporter aux salariés mais aussi au niveau local, national et pourquoi pas aussi international, avec une ventilation réfléchie stratégiquement tous ensembles et plafonnée par décision budgétaire. Ceci a retenu l'attention du Président, que le Secrétaire a sollicité solennellement lors de cette réunion.

Le Secrétaire explique ensuite que dans cet esprit et pour commencer, les colis Étrennes retraités restant de 2019 et des colis de démonstration envoyés par les fournisseurs du CSE ainsi que des jouets restant de 2019 ont été apportés au service SAMU sociale "centre petite enfance 0-3 ans de la Croix rouge", qu'il a visité dernièrement lui permettant de constater l'intérêt et l'importance de l'action de cette structure notamment.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10h20.

LE SECRETAIRE
Gilles MILLERAND



LE PRESIDENT
Thomas FONTAINE

